



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Session annuelle  
Rome, 29 juin-3 juillet 2020

---

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 26 mai 2020	WFP/EB.A/2020/7-E
Original: anglais	Rapports d'évaluation
	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## Point sur l'application des recommandations issues des évaluations

### Projet de décision\*

Le Conseil prend note du document intitulé "Point sur l'application des recommandations issues des évaluations" (WFP/EB.A/2020/7-E).

### Introduction

1. Les rapports de toutes les évaluations décentralisées dirigées par le Bureau de l'évaluation du PAM et les réponses de la direction y afférentes sont présentés au Conseil d'administration pour examen. Le PAM s'engage à fournir des réponses à toutes les recommandations issues des évaluations et à pourvoir au suivi de l'application des mesures recommandées.
2. Le présent document est l'onzième rapport annuel sur l'état d'application des mesures prises par tous les bureaux du PAM pour donner suite aux recommandations issues des évaluations. Il couvre les recommandations issues des évaluations présentées au Conseil de

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

*Conformément aux dispositions de la politique en matière d'évaluation (2016-2021) (WFP/EB.2/2015/4-A/Rev.1) et compte tenu de la nécessité de préserver l'intégrité et l'indépendance des constatations issues de l'évaluation, il se peut que certaines formulations dans le présent rapport ne respectent pas la terminologie standard du PAM; toute demande de précisions à cet égard doit être adressée à la Directrice de l'évaluation du PAM.*

---

### Coordonnatrices responsables:

Mme J. Pearce  
Directrice  
Division de la gestion de la performance et de  
l'établissement de rapports  
tél.: 066513-2525

Mme N. Nadazdin  
Chef  
Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation  
tél.: 066513-3928

2008 à la fin de 2019. Il est recommandé de lire ce rapport en parallèle avec le rapport annuel sur l'évaluation en 2019 préparé par le Bureau de l'évaluation<sup>1</sup>.

## Réponse de la direction à l'évaluation

3. La réponse de la direction est un mécanisme institutionnalisé qui permet de veiller au bon usage des évaluations, en contribuant à l'acquisition de connaissances ainsi qu'à l'efficacité et à la transparence de l'organisation. La réponse de la direction aux évaluations définit les mesures spécifiques qui seront prises pour donner suite à chacune des recommandations et précise les services responsables de leur application ainsi que les délais de mise en œuvre à respecter.

## Méthode

4. La Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports du PAM coordonne et suit les réponses apportées par la direction aux recommandations issues des évaluations ainsi que les mesures qu'elle a prises afin de déterminer le degré d'application des recommandations ainsi que le suivi à effectuer le cas échéant et, au bout du compte, de promouvoir l'obligation de résultat. Le processus formel de réponse de la direction prévoit ce qui suit:
  - indiquer si la direction accepte, accepte en partie ou refuse<sup>2</sup> les recommandations issues du rapport d'évaluation;
  - rédiger un plan d'action assorti d'un calendrier préconisant les mesures à prendre suite aux recommandations de l'évaluation, et indiquer les services responsables d'en assurer l'application; et
  - assurer le suivi du déroulement de la mise en œuvre des recommandations jusqu'à ce que toutes les mesures recommandées aient été prises ou éliminées<sup>3</sup>.
5. Les mesures faisant suite aux recommandations acceptées par la direction sont classées comme suit:
  - **Exécutée:** mesure dont l'exécution était terminée au 31 décembre 2019.
  - **En attente ou en instance:** mesure dont l'exécution n'était pas achevée au 31 décembre 2019.
  - **Non applicable:** mesure non appliquée en raison d'un changement de situation ou de contexte.

---

<sup>1</sup> Les rapports annuels sur l'évaluation sont établis par le Bureau de l'évaluation du PAM et présentent les conclusions, les enseignements et les recommandations des rapports d'évaluation et font le point sur l'évolution de la fonction d'évaluation au PAM durant l'année.

<sup>2</sup> Si la direction refuse une recommandation, et si, par voie de conséquence, elle n'a pas l'intention de la mettre en application, elle doit motiver son refus.

<sup>3</sup> Le système de suivi des réponses de la direction répertorie les réponses de la direction et les suites données à toutes les évaluations gérées par la Division de la planification et de la performance institutionnelles. Les mesures prévues pour donner suite aux évaluations et le détail de ce qui a été effectivement réalisé y sont consignés par écrit. Cela permet de renforcer l'obligation de résultats, mais aussi la transparence du processus en indiquant la manière dont les résultats devront être obtenus. En principe, toutes les recommandations doivent être appliquées, mais si la situation évolue, il arrive que certaines d'entre elles ne soient plus d'actualité; dans ce cas elles sont supprimées ou annulées.

## Évaluations présentées au Conseil

6. Depuis 2008, 112 rapports d'évaluation accompagnés des réponses de la direction ont été présentés au Conseil<sup>4</sup>. Les sept catégories d'évaluation énoncées dans la Politique en matière d'évaluation (2016-2021)<sup>5</sup> sont les suivantes:
  - les évaluations de politiques;
  - les évaluations stratégiques;
  - les évaluations de portefeuilles de pays;
  - les évaluations de portefeuilles d'activités régionales;
  - les évaluations d'opérations;
  - les évaluations d'impact; et
  - les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central
7. Sur les 112 évaluations réalisées, 13 pour cent étaient des évaluations d'opérations (22), 30 pour cent des évaluations stratégiques et de politiques (32), 37 pour cent des évaluations de portefeuilles de pays (34), 1 pour cent des évaluations de portefeuilles d'activités régionales (1), 11 pour cent des évaluations d'impact (16), 3 pour cent des évaluations stratégiques (2), 2 pour cent des évaluations de politiques (3) et 3 pour cent des évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central (2) (voir le tableau 1).

---

<sup>4</sup> En 2008, les réponses de la direction ne concernaient que les recommandations contenues dans les rapports d'évaluation stratégique; depuis 2009, tous les rapports d'évaluation présentés au Conseil sont accompagnés d'une réponse de la direction.

<sup>5</sup> Une huitième catégorie, les évaluations conjointes, n'est pas incluse ici, aucune évaluation conjointe n'ayant été réalisée entre 2008 et 2019.

**TABLEAU 1: NOMBRE DE RAPPORTS D'ÉVALUATION SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PAR TYPE D'ÉVALUATION, ET PROPORTION DES RECOMMANDATIONS QUI Y FIGURENT PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES (2008-2019)**

Type d'évaluation	2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		Total	
	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures
Évaluations d'opérations	s.o.	-	9	65	10	67	1	10	1	3	s.o.	-	s.o.	-	1	11	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	-	-	22	13
Évaluations de stratégies et de politiques	4	100	2	27	2	7	4	28	6	35	1	5	3	33	7	68	s.o.	-	3	60	s.o.	-	-	-	32	30
Évaluations stratégiques	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	1	10	1	20	2	3
Évaluations de politiques	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	2	20	1	6	3	2
Évaluations de portefeuilles de pays	s.o.	-	2	8	2	20	5	40	3	36	5	53	2	29	2	21	4	100	2	40	5	50	2	49	34	37
Évaluations de portefeuilles d'activités régionales	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	1	15	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	-	-	1	1
Évaluations d'impact	s.o.	-	s.o.	-	1	6	3	22	2	26	5	42	4	23	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	1	10	-	-	16	11
Évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-	1	10	1	25	2	3
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	<b>12</b>	<b>100</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>112</b>	<b>100</b>

## **Nombre de recommandations et répartition géographique**

8. Pour donner suite aux recommandations formulées entre 2008 et 2019, la direction du PAM a accepté de mettre en application 1 647 mesures, dont 96 en 2019. Le tableau 2 énumère toutes les mesures correspondant aux 112 rapports d'évaluation, approuvées par le Conseil depuis 2008, indépendamment des délais prévus pour leur mise en œuvre. Cinquante-neuf pour cent de ces mesures concernaient les bureaux extérieurs, et 41 pour cent le Siège. Il ressort de la répartition géographique indiquée au tableau 2 que les mesures prises au Siège sont plus nombreuses que pour n'importe quel bureau extérieur. Cela semble justifié puisque c'est au Siège que sont coordonnées la plupart des fonctions institutionnelles et que sont établies les politiques de l'organisation.

**TABLEAU 2: NOMBRE DE MESURES RECOMMANDÉES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE, ET EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES MESURES PRÉCONISÉES (2008-2019)**

Région	2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		Total	
	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures	Nombre	% des mesures
Asie	-	-	13	9	75	36	30	16	36	19	40	21	-	-	22	13	-	-	6	11	7	4	-	-	229	11
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale	-	-	-	-	34	16	16	8	-	-	46	25	-	-	-	-	19	40	-	-	19	10	-	-	134	8
Afrique de l'Ouest	-	-	18	12	22	10	44	23	-	-	27	14	11	6	-	-	9	19	5	9	51	27	44	46	231	14
Afrique australe	-	-	40	27	-	-	-	-	19	10	17	9	35	20	9	5	-	-	-	-	-	-	-	-	120	6
Afrique de l'Est et Afrique centrale	-	-	-	-	34	16	56	29	53	27	-	-	19	11	-	-	16	34	17	32	28	15	27	28	250	16
Amérique latine et Caraïbes	-	-	18	12	28	13	10	5	-	-	-	-	31	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	4
Siège	69	100	58	40	18	9	36	19	84	44	57	31	83	46	140	82	3	7	26	48	84	44	25	26	683	41
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>211</b>	<b>100</b>	<b>192</b>	<b>100</b>	<b>192</b>	<b>100</b>	<b>187</b>	<b>100</b>	<b>179</b>	<b>100</b>	<b>171</b>	<b>100</b>	<b>47</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	<b>189</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>100</b>	<b>1 734</b>	<b>100</b>

## Taux d'application des mesures dont l'exécution était prévue en 2019

9. La direction doit appliquer les mesures recommandées dans les rapports d'évaluation dans les délais fixés. La Division de la gestion et du suivi de la performance est chargée de suivre l'avancement de la mise en œuvre des mesures préconisées par la direction. L'objectif annuel de mise en œuvre de ces mesures est de 100 pour cent. En 2019, les taux moyens de mise en œuvre ont atteint en moyenne 64 pour cent (tableau 3), oscillant entre 85 pour cent des mesures définies dans les évaluations stratégiques et 55 pour cent dans les évaluations d'impact. Alors que le taux d'application des recommandations issues des évaluations stratégiques et des évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central est élevé, ce taux reste faible en ce qui concerne les recommandations issues des évaluations de portefeuilles de pays, de politiques et d'impact, bien qu'il se soit nettement amélioré par rapport à 2018 dans les deux derniers cas. Ce constat s'explique aussi par le fait que les mesures approuvées issues d'évaluations d'impact et de politiques sont relativement plus complexes à mettre en œuvre que celles issues d'autres types d'évaluation. Par définition, les évaluations d'impact et de politiques se traduisent par des recommandations plus larges s'inscrivant dans une perspective à relativement long terme. Les délais fixés pour mettre en œuvre les mesures découlant de ces recommandations tendent à ne pas tenir suffisamment compte de certains facteurs extérieurs susceptibles d'influer sur la mise en œuvre. En outre, sur le plan de l'application des recommandations issues des évaluations de portefeuilles de pays, en dépit de résultats limités, l'application de 34 mesures (soit 27 pour cent) est en cours. En ce qui concerne les évaluations de politiques, près de 37 pour cent des mesures recommandées sont en cours d'application.

Type d'évaluation	Nombre de mesures exécutées	Objectif de 2019	Taux d'application (en %)	Nombre de mesures à lancer	Nombre de mesures en cours
Évaluations stratégiques	55	65	85	3	7
Évaluations de politiques	39	68	57	4	25
Évaluations de portefeuilles de pays	71	124	57	19	34
Évaluations d'impact	17	31	55	0	14
Évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central	27	37	73	5	5
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>325</b>	<b>64</b>	<b>31</b>	<b>85</b>

## Bilan de l'application des mesures prises entre 2008 et 2019

10. Sur les 112 rapports d'évaluation présentés au Conseil depuis 2008, 88 sont considérés comme classés, toutes les mesures recommandées ayant été appliquées ou jugées comme n'étant plus applicables. L'analyse figurant au tableau 4 couvre 325 mesures correspondant à 24 rapports d'évaluation, lesquelles devaient être mises en œuvre au 31 décembre 2019<sup>6</sup>. Sur ce chiffre et à cette date, 209 étaient pleinement exécutées, 31 devaient être lancées et 85 étaient en cours d'exécution.
11. Comme l'indique le tableau 4, au 31 décembre 2019, les taux d'application les moins élevés par région étaient ceux de l'Afrique de l'Ouest (55 pour cent) et de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale (43 pour cent); il faut noter l'augmentation sensible du nombre de mesures concernant l'Afrique de l'Ouest par rapport à 2018, et le nombre de mesures actuellement en cours d'application.
12. L'annexe II présente les taux d'application par bureau du PAM.

<b>TABLEAU 4: TAUX D'APPLICATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE, 2008-2019 (délai d'exécution fin 2019)</b>					
<b>Zone géographique</b>	<b>Nombre de mesures exécutées</b>	<b>Objectif de 2019</b>	<b>Taux d'application (en %)</b>	<b>Nombre de mesures à lancer</b>	<b>Nombre de mesures en cours</b>
Asie	7	7	100	-	-
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale	19	21	90	-	2
Afrique de l'Ouest	40	73	55	5	28
Afrique australe	-	-	-	-	-
Afrique de l'Est et Afrique centrale	18	42	43	19	5
Amérique latine et Caraïbes	-	-	-	-	-
Siège	125	182	69	7	50
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>325</b>	<b>64</b>	<b>31</b>	<b>85</b>

## Synthèse et conclusions

13. Au 31 décembre 2019, 64 pour cent des mesures recommandées dans 24 rapports d'évaluation présentés entre 2008 et 2019 et devant être achevées avaient été mises en œuvre. L'érosion du taux d'application global s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'évaluations et du nombre de mesures recommandées dans chaque rapport. En outre, en 2019, le nombre de mesures dont la mise en œuvre devait être achevée au plus tard le 31 décembre a augmenté de 23 pour cent par rapport à 2018.

<sup>6</sup> Au 31 décembre 2019, 24 rapports comportaient des mesures à mettre en œuvre.

14. Pour que le PAM parvienne à donner suite plus efficacement aux recommandations issues des évaluations approuvées par le Conseil, le processus de communication de l'information et d'établissement de rapports a été amélioré ces dernières années. La Division de la gestion et du suivi de la performance mène des exercices de suivi deux fois par an, en exploitant les données actualisées communiquées par chacun des bureaux dans le système de suivi institutionnel spécialement mis en place pour les recommandations issues d'évaluations; ce système répertorie les réponses de la direction à toutes les évaluations, et les mesures prévues pour y donner suite et leur état d'application y sont consignés par écrit. La Division de la gestion et du suivi de la performance, le Bureau de l'évaluation et les équipes régionales du suivi ont accès au système pour procéder au suivi de la mise en application des mesures recommandées.
15. En 2019, la mise au point du module de gestion des problèmes de l'outil de suivi des risques et des recommandations (R2) s'est poursuivie. Une fois prêt, cet outil, qui remplacera la base de données ACE dédiée au suivi des recommandations issues des évaluations, sera mis en service au second semestre 2020. Il donnera aux bureaux de pays, aux bureaux régionaux et au Siège la possibilité d'améliorer la supervision, le suivi et la communication des informations, sur le plan quantitatif comme qualitatif.

## ANNEXE I

ÉTAT D'APPLICATION DE L'ENSEMBLE DES MESURES AU 31 DÉCEMBRE 2019				
Réponses de la direction	Mesures (nombre)	mesures exécutées (en %)	Mesures en attente/en instance (en %)	Non applicables (en %)
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire dans le cadre des interventions humanitaires (2009-2014) (WFP/EB.2/2014/6-A/Add.1)	27	81	19	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation stratégique de la phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès du PAM (2008-2013) (WFP/EB.1/2015/5-C/Add.1)	8	63	37	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités à Sri Lanka (2011-2015) (WFP/EB.1/2017/6-C/Add.1)	6	100	0	
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de nutrition (2012-2014) (WFP/EB.2/2015/6-A/Add.1)	15	100	0	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités dans l'État de Palestine (2011-mi-2015) (WFP/EB.1/2016/5/Add.1* and Corr.1)	7	100	0	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de développement des capacités (WFP/EB.1/2017/6-A/Add.1)	9	56	44	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de l'intervention menée par le PAM pour faire face à la crise liée au virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone (WFP/EB.1/2017/6-B/Add.1)	13	100	0	0

<b>ÉTAT D'APPLICATION DE L'ENSEMBLE DES MESURES AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>				
<b>Réponses de la direction</b>	<b>Mesures (nombre)</b>	<b>mesures exécutées (en %)</b>	<b>Mesures en attente/en instance (en %)</b>	<b>Non applicables (en %)</b>
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la stratégie institutionnelle en matière de partenariat (WFP/EB.A/2017/7-B/Add.1/Rev.1)	6	100	0	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan du Sud (2011-2016) (WFP/EB.2/2017/6-A/Add.1)	20	95	5	0
Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités au Cameroun (2012-mi-2017) (WFP/EB.1/2018/5-A/Add.1/Rev.1)	3	33	67	0
Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités au Cambodge (2011-2017) (WFP/EB.1/2018/5-B/Add.1)	7	100	0	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport de synthèse de quatre évaluations d'impact de programmes du PAM concernant la nutrition dans le contexte de l'action humanitaire au Sahel (WFP/EB.1/2018/5-C/Add.1)	18	17	83	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de protection humanitaire pour 2012-2017 (WFP/EB.A/2018/7-B/Add.1)	6	67	33	0
Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation des politiques du PAM relatives aux principes humanitaires et à l'accès aux populations à des fins humanitaires (2004-2017) (WFP/EB.A/2018/7-C/Add.1)	23	48	52	0
Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités en République centrafricaine pour la période allant de 2012 à la mi-2017 (WFP/EB.A/2018/7-D/Add.1)	22	45	55	0

<b>ÉTAT D'APPLICATION DE L'ENSEMBLE DES MESURES AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>				
<b>Réponses de la direction</b>	<b>Mesures (nombre)</b>	<b>mesures exécutées (en %)</b>	<b>Mesures en attente/en instance (en %)</b>	<b>Non applicables (en %)</b>
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation stratégique des plans stratégiques de pays mis en œuvre à titre pilote (2017-mi-2018) (WFP/EB.2/2018/7-A/Add.1)	31	55	45	0
Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie pour la période allant de 2012 à 2017 (WFP/EB.2/2018/7-D/Add.1)	18	94	6	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de l'intervention régionale menée par le PAM face à la crise syrienne (janvier 2015-mars 2018) WFP/EB.2/2018/7-B/Add.1	19	68	32	0
Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités au Mali pour la période 2013-2017 WFP/EB.2/2018/7-C/Add.1	9	100	0	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience (WFP/EB.1/2019/7-A/Add.1)	9	0	100	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en Éthiopie (2012-2017) (WFP/EB.1.2019/7-B/Add.1)	15	7	93	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la suite donnée au point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité (2012) (WFP/EB.A/2019/7-B/Add.1)	1	0	100	0
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport de synthèse sur les évaluations de portefeuille de pays du PAM en Afrique (2016-2018) (WFP/EB.A/2019/7-C/Add.1)	11	0	100	0

<b>ÉTAT D'APPLICATION DE L'ENSEMBLE DES MESURES AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>				
<b>Réponses de la direction</b>	<b>Mesures (nombre)</b>	<b>mesures exécutées (en %)</b>	<b>Mesures en attente/en instance (en %)</b>	<b>Non applicables (en %)</b>
Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure de niveau3 coordonnée au niveau central menée par le PAM pour faire face à la crise dans le nord-est du Nigéria (2016-2018) (WFP/EB.2/2019/6-A/Add.1)	10	70	30	0
<b>Total</b>	<b>313</b>	<b>63</b>	<b>37</b>	<b>0</b>

## ANNEXE II

<b>ÉTAT D'APPLICATION DE TOUTES LES MESURES À EXÉCUTER AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2019, PAR BUREAU DU PAM</b>				
<b>Bureau du PAM</b>	<b>Total des mesures</b>	<b>Mesures exécutées</b>	<b>Mesures en attente/en instance</b>	<b>Non applicable</b>
<b>Asie</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Cambodge	7	7	0	0
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	12	11	1	0
<b>Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale</b>	<b>119</b>	<b>98</b>	<b>15</b>	<b>6</b>
Égypte	10	9	1	0
Iraq	9	6	3	0
Jordanie	10	9	1	0
Liban	9	8	1	0
État de Palestine	7	7	0	0
République arabe syrienne	9	7	2	0
Turquie	10	10	0	0
Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale	37	34	3	0
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>167</b>	<b>89</b>	<b>77</b>	<b>1</b>
Cameroun	3	1	2	0
République centrafricaine	24	23	1	0
Tchad	18	6	12	0
Guinée	2	2	0	0
Libéria	2	2	0	0
Mali	27	13	14	0
Niger	18	8	9	1
Nigéria	6	6	0	0
Sierra Leone	2	2	0	0
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest	64	25	39	0

<b>ÉTAT D'APPLICATION DE TOUTES LES MESURES À EXÉCUTER AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2019, PAR BUREAU DU PAM</b>				
<b>Bureau du PAM</b>	<b>Total des mesures</b>	<b>Mesures exécutées</b>	<b>Mesures en attente/en instance</b>	<b>Non applicable</b>
<b>Afrique australe</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Bureau régional pour l'Afrique australe	5	3	2	0
<b>Afrique de l'Est</b>	<b>86</b>	<b>63</b>	<b>23</b>	<b>0</b>
Éthiopie	15	1	14	0
Somalie	18	17	1	0
Soudan du Sud	20	20	0	0
Bureau régional pour l'Afrique de l'Est	33	25	8	0
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
Bureau régional pour l'Amérique latine et le Caraïbes	5	2	3	0
<b>Siège</b>	<b>399</b>	<b>232</b>	<b>137</b>	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>800</b>	<b>505</b>	<b>258</b>	<b>37</b>